

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

---

Société ANT Event International, SAS au capital de 1 000 €, siège social 2 rue Stanislas Digeon 34000 Montpellier, Siret 91301974100010 , RCS Montpellier N° TVA 07913019741 e-mail : [sfnp-congres@ant-congres.com](mailto:sfnp-congres@ant-congres.com)

**Objet** : Les conditions générales de vente ci-après définies s'appliquent à toutes les commandes et toutes les prestations de l'organisateur ANT Event International ; elles excluent toute application des conditions d'achat ou de commande de nos cocontractants qui reconnaissent accepter sans réserve les présentes conditions. Les commandes des clients sont fermes, sauf avis contraire de la part de l'organisateur sous quinzaine. Aucune annulation ou modification de commande de la part du client n'est opposable à l'organisateur.

**Site Web et/ou Internet** : désigne l'ensemble de pages composées de textes, d'image, accessible par une adresse URL et hébergée sur le serveur permettant des accès multiples et simultanés via le réseau internet.

**Présentation des prestations sur le site** : Les caractéristiques des prestations proposées à la vente sont présentées dans la rubrique « Inscriptions » du site de la manifestation. Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de l'organisateur ANT Event International ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images présentés sur le site sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle ; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

**Durée de validité des offres de vente** : Les prestations sont proposées à la vente jusqu'à la fin du congrès.

**Tarifs** : Les tarifs annexés aux présentes conditions générales de vente s'entendent toutes taxes comprises. Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment et, par exemple, en cas de changement des données fiscales ou économiques. Les modifications de tarifs n'autorisent pas le client à annuler sa commande. Les factures sont établies conformément au tarif en vigueur au jour de la validation de la prestation.

**Commande** : Le client valide sa commande lorsqu'il active le lien « Validation » à la fin du formulaire d'inscription après avoir accepté les présentes conditions de vente. Avant cette validation, il est conseillé au client de vérifier chacun des éléments de sa commande et de corriger le cas échéant les erreurs éventuelles.

**Règlement** : Les commandes sont payables en ligne par tous les moyens proposés, le délai ne doit pas dépasser 30 jours à compter de la date de la commande. Des pénalités peuvent être appliquées dans le cas où des sommes dues ne sont pas versées dans le délai prévu. En cas de retard de paiement, il est dû une indemnité forfaitaire pour frais recouvrement de 40 €.

**Force majeure** : La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de l'organisateur.

Constitue un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de l'organisateur... et faisant obstacle à l'organisation et au bon déroulement de l'évènement. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves totales ou partielles, grippe aviaire et ses variantes et/ou tous types d'épidémie non saisonnière, entravant la bonne marche de l'organisateur... ou celle d'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption de la fourniture d'énergie et d'internet.

**Clause de réserve de propriété** : L'organisateur garde la propriété des prestations vendues jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, il pourra annuler la prestation et la vente sera résolue de plein droit si bon lui semble ; les acomptes déjà versés lui resteront acquis à titre de dédommagement. Par ailleurs, le client est responsable des prestations achetées dès leur remise matérielle ou immatérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage, en conséquence, à souscrire un contrat d'assurance garantissant les risques d'annulations, des prestations désignées.

**RGPD & Données personnelles** : En France, les données personnelles sont protégées par les Lois n° 78-87 du 6 janvier 1978, et n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal et le règlement n° 2016/679, dit RGPD – règlement général sur la protection des données.

**Garantie des prestations** : Il revient au client de vérifier les prestations sélectionnées sur le site web, ce contrôle devant notamment porter sur les références, les quantités des prestations ainsi que leur conformité à la commande. Aucune réclamation n'est prise en compte passé un délai de 14 jours à compter de la date de l'inscription et à condition que la manifestation n'ait pas encore eu lieu.

**Loi applicable** : Les parties conviennent que ce contrat est soumis à la loi française. Les informations contractuelles sont présentées en langue française ou/ et anglais. Le cas échéant, il appartient au client étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander ; la responsabilité de l'organisateur, ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger. Toutes les prestations de services réalisées par l'organisateur ANT Event International sont soumises à la loi française.

**Attributions de compétence** : Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes conditions générales de prestations de services réalisées par la société, seul sera compétent le tribunal de commerce du siège sociale du dit organisateur.